

11 Jul 2024 -08:19

La Belgique, premier pays européen à être évalué sur son niveau de préparation et de réponse aux crises sanitaires

Tous les 3 ans, l'Europe, par le biais du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), dresse un bilan global du niveau de préparation et de réponse aux crises sanitaires des Etats membres. La Belgique a été le premier pays évalué. Le rapport de cette évaluation est globalement positif. À la suite des recommandations reçues, le SPF Santé publique, en collaboration avec les Entités fédérées et ses différents partenaires, va préparer un plan d'action qui sera présenté fin 2024. L'objectif est d'améliorer nos stratégies en matière de préparation et de gestion de crise sanitaire.

Une équipe de 13 experts provenant de l'ECDC, la Commission Européenne et un expert d'un État Membre a analysé une série de documents dont les plans de préparation et gestion de crise. Cet exercice d'évaluation a été suivi d'une mission de 5 jours en Belgique durant laquelle différentes thématiques ont été examinées, entre autres l'organisation de la gestion des urgences sanitaires, les maladies zoonotiques et la résistance aux antimicrobiens.

Le rapport détaillé de l'évaluation de la Belgique peut être consulté via ce lien : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/public-health-emergency-preparedness-assessment-belgium-2024>

Parmi les points positifs cités, l'étroite collaboration entre le niveau fédéral et les entités fédérées est soulignée. La structure générale de préparation et de réponse face aux menaces de santé publique est déjà bien établie entre les différentes autorités nationales.

Parmi les points d'amélioration, dans le contexte géopolitique actuel, notre pays doit inclure davantage les risques liés à des situations chimiques et bactériologiques dans ses plans de préparation et de gestion des risques. La Belgique doit également renforcer ses interactions au niveau belge et européen entre le secteur de la Défense et le secteur de la santé. Le risque de conflit international ne pouvant être écarté.

La capacité de testing doit également être étendue via la formalisation d'un plan d'extension de la capacité de testing, de dépistage et de surveillance afin d'être prêt en cas d'épidémie sur notre territoire.

Au niveau des régions :

La Wallonie a pris la mesure des recommandations de l'ECDC qui confirment celles déjà émises par le Parlement wallon, suite de la crise COVID.

Le CORTEX (ex-centre régional de crise de Wallonie) travaille en partenariat avec le NCCN pour répondre à ces recommandations. A son niveau, l'AVIQ, au regard de ses compétences en matière de surveillance des maladies infectieuses, s'est dotée d'une cellule de crise et finalise, pour la fin 2024, un plan de gestion du risque épidémique.

Concrètement, c'est la Direction de la surveillance des maladies infectieuses, coordonnée par un collège de 5 médecins inspecteurs d'hygiène régionaux, qui active et coordonne le dispositif sanitaire adéquat en collaboration avec des spécialistes de santé publique. Sur le terrain, 8 équipes réparties sur l'ensemble du

territoire de la Wallonie, les "outbreak support teams" sont soutenues par les médecins généralistes. Ce dispositif est activé à chaque épisode épidémique local ou provincial et associe tant les pouvoirs locaux que les prestataires de soins. Ce fut notamment le cas dans le cadre des récents clusters de rougeole, de coqueluche ou encore de gale. » AVIQ (Wallonie)

Pour la Flandre, « Ce rapport de l'ECDC confirme que nous sommes sur la bonne voie pour nous préparer à la prochaine crise sanitaire. Il confirme également qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous devons donc continuer à investir dans des méthodes, des systèmes, des procédures et des réserves pouvant être déployés avec souplesse et, surtout, évolutifs, auxquels nous devons pouvoir faire appel lors de la prochaine crise. Nous devons également continuer à investir dans une bonne coopération entre les différents niveaux de gouvernement et dans de bons accords entre eux. » Department Zorg (Flandre)

En ce qui concerne Bruxelles, "Cette évaluation est le fruit d'un travail collaboratif entre les instances fédérales et les Régions. Ce rapport confirme les premiers pas positifs vers l'amélioration de notre système de gestion des crises sanitaires, ainsi que le besoin d'une coopération plus accrue entre les différentes autorités compétentes. Vivalis, en réponse aux recommandations du Parlement bruxellois et de l'Assemblée réunie, travaille depuis plusieurs mois déjà au renforcement des dispositifs et continuera à le faire conformément aux recommandations émises par l'ECDC.

Notre approche repose sur une collaboration étroite entre nos équipes spécialisées et les acteurs de terrain afin d'apporter la réponse la plus appropriée possible, dans un contexte bruxellois spécifique éclaté. Vivalis est donc déterminée à concrétiser les recommandations de l'ECDC et à garantir une réponse rapide et efficace aux défis sanitaires de notre région." Vivalis (Bruxelles)

Dirk Ramaekers, Président du SPF Santé publique, conclut : « Il faut s'attendre à l'inattendu. Cette évaluation montre que nous avons déjà amélioré notre préparation à plusieurs niveaux au cours de ces dernières années. Il indique également les domaines à améliorer via des recommandations. L'excellente coopération entre les différentes autorités dans notre contexte administratif complexe mérite d'être saluée. Ensemble, nous sommes en train d'élaborer ensemble un plan d'action concret que nous mettrons à l'ordre du jour de la Conférence interministérielle Santé Publique après l'été. "

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be